



Paris, le 19 novembre 2004

## *Communiqué de presse*

### Groupement Parisien Inter-bailleurs de Surveillance : 7 bailleurs sociaux s'associent pour assurer, la nuit, la tranquillité de leurs locataires

Le Groupement Parisien Inter-bailleurs de Surveillance (GPIS) est un Groupement d'Intérêt Économique (GIE) créé par 7 bailleurs sociaux parisiens (OPAC de Paris, SAGI, RIVP, Logement Français, SAGECO, Immobilière 3 F, Habitation Confortable) pour assurer la tranquillité de 51 897 logements soit environ 120 000 locataires concernés. En janvier, deux autres bailleurs rejoindront le GPIS : la Siemp et la Sablière.

Le GPIS est l'aboutissement d'une volonté de traiter collectivement et en cohérence la question de la sécurité dans certains quartiers : une grande partie des immeubles étant situés en GPRU ou en Politique de la Ville. Plusieurs objectifs ont été définis : maintenir la nuit l'autorité des bailleurs, prévenir la délinquance, renforcer le sentiment de sécurité des locataires et faire reculer les zones de non-droit.

Le GPIS a mis l'accent sur la qualité du recrutement des agents avec une priorité donnée à la formation et l'application d'une certaine éthique par le biais d'un code de déontologie.

Le coût de fonctionnement annuel est estimé à 8,6 millions d'euros avec une répartition au prorata, pour chaque bailleur, du patrimoine couvert. La participation de la Ville s'élève à 5 millions d'euros pour la première année, avec un engagement pluriannuel.

#### **Contacts presse**

GPIS : Didier Desous – Tél. : 01 58 60 20 30

Opac de Paris : François-Marie Retourné – tél. 01 44 41 78 65

Le GPIS est chargé par ses membres d'assurer la gestion, l'encadrement, le contrôle des équipes d'agents mobiles sur des secteurs définis. Il est responsable de la qualité des prestations fournies et des résultats obtenus.

Les équipes du GPIS sont opérationnelles, chaque jour, de 18h00 à 5h00 du matin. Un Poste de Commandement Opérationnel (PCO) gère les appels des locataires et 75 agents, à bord de 25 véhicules, effectuent des rondes de surveillance. Un système permet au PCO de suivre la position des différentes équipes sur le terrain.

Par leur présence, les équipes du GPIS permettent aux bailleurs d'approfondir leurs connaissances sur la situation de leur patrimoine en leur fournissant des informations objectives sur les évolutions en terme de sécurité de certains immeubles.

Le principe du regroupement tel que l'illustre le GPIS, sur la question de la sécurité, est le seul moyen efficace de répondre à l'imbrication du patrimoine des bailleurs sociaux parisiens. En outre, cette démarche collective place le GPIS dans une position de plus grande crédibilité dans le dialogue et le partenariat avec la Police et la Justice.

Un premier bilan après quelques mois de montée en puissance progressive (depuis juillet 2004) montre que de 100 % d'appels anonymes, désormais 80% des locataires qui appellent le GPIS déclinent leur identité, preuve de la confiance accordée à ce nouveau dispositif.